

Acte de mariage

Le 19^e septembre 1667 a été fait et solemnisé le mariage de Désiré Viger, domestique de Monsieur Le Moyne, fils de Nicolas Viger et de Robine Fessart ses père et mère de la Paroisse de St. Sauveur de Rouen avec Catherine Moitié, aussi Domestique de Monsieur Le Moyne, fille de feu Jacques Moitié vivant sergent Royal à la Rochelle et de Françoise Langevin ses père et mère de la Paroisse de Ste. Marguerite de la Rochelle. Les trois bans publiés auparavant sans opposition. Ledit mariage fait en présence de Jacques Le Moine, Marguillier de cette paroisse, de Monsieur François Ferand, Lieutenant Aide-Major du Régiment de Carignan Salière; de Michel Messier, habitant; René Fezeret; Pierre Caille, tailleur d'habits; Susane Guillband, veuve de Claude Fezeret, cousine de ladite Moitié; de Marie LeBer, fille de soi; et Genevieve Laisne, tous amis communs de dites parties qui ont declaré ne savoir signer.

J. Le Moyne

Ferand

Michel Messier

René Fezeret

Pierre Caille

S. Guillband

Laisne

G. Perot, curé